Mars 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Vestiaire (13h30 à 16h) Biblio (14h à 16h et 19h à 21h)	Films (Salle Léo- Théroux, 18h et 19h30)	3	4 Danse pour ados (Salle Léo-Théroux) Patin libre St-Robert (13h30 à 15h)	5 Fête hivernale (activités à la salle Léo- Théroux, à compter de 13h) Collecte RDD 9h à 12h (200, rue Guilbault)
6	7 Conseil municipal (salle Léo- Théroux, 20h)	8 Vestiaire Biblio	9 Encombrants Ordures ménagères Récupération	10 Coop santé J-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo- Théroux, à partir de 8h)	11	12
13 Heure avancée	14	15 Vestiaire Biblio	16 Date de tombée (journal)	17	18 Âge d'Or (danse, 19h30, salle Léo- Théroux)	19
20	21	22 Vestiaire Biblio	23 Ordures Ménagères Récupération	24	25 Patin libre St-Robert (13h30 à 15h)	26
27	28	29 Vestiaire Biblio Âge d'Or (déjeuner- rencontre)	30 Âge d'Or (Pavillon de l'Érable)	31		





Téléphone : **450 746-4646** Télécopieur : 450 782-2971

www.desjardins.com





Volume 7 - Numéro 2

Mars 2011

Mars, c'est le mois du printemps. Évidemment, au Québec, le tournant du 20 mars est souvent plus théorique que météorologique. Ce mois débutera par une semaine de relâche que tous les enfants attendent avec beaucoup d'enthousiasme. Ce sera l'occasion de réjouissances en famille et avec les amis, une période de vacances à l'extérieur pour certains, pour d'autres, des moments privilégiés passés avec les grands-parents. Le changement d'heure, que nous amorcerons cette année, le 13 mars, a un effet bénéfique sur notre moral. Ce qui compte, toutefois, c'est que, dès lors, on peut changer son état d'esprit et penser renaissance. Rêver de cette lumière qui, après l'équinoxe, a finalement la permission d'entrer à pleines fenêtres pour mieux narguer la nuit.

Pour marquer l'arrivée du printemps, pourquoi ne pas changer, ici et là, quelque peu notre décor en déposant un pot de tulipes sur la table, en la couvrant d'une nappe aux couleurs claires mais rien n'est aussi libérateur qu'une opération grand ménage rafraîchissant et vivifiant. Ça ne coûte pas un sou et ça purifie l'esprit. L'évacuation de notre trop—plein de meubles, de vêtements, de vaisselle et de poussière.... Le ménage est une sorte de yoga qui tue les «bibittes», celles du cerveau et celles des tapis.

Poème de mars :

Du pauvre mois de mars il ne faut pas médire;
Bien que le laboureur le craigne justement,
L'univers y renaît; il est vrai que le vent,
La pluie et le soleil s'y disputent l'empire.
Qu'y faire? Au temps des fleurs, le monde est un enfant;
C'est sa première larme et son premier sourire.

J. P.

Nicole Bouchard pour le comité du journal

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault

Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450-789-2489 Télécopieur : 450-789-2970

Courriel: <u>yamaska@bas-richelieu.net</u>

Site web: www.yamaska.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi: 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Date de tombée

pour la prochaine édition : 16 mars 2011 **Prochaine parution** : 1^{er} avril 2011

Les membres du Conseil municipal

Maire:

Louis R. Joyal 450-789-2912

genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Louise Caya 450-789-3061

loca@sympatico.ca

Sébastien Brouillard 450-789-0232

sebas.brouillard@live.ca

Diane De Tonnancourt 450-789-2897

dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450-789-2175

 $\underline{diane bibeau 202@hotmail.com}$

Bernard Le Page 450-789-5750

b14l7@hotmail.com

Alain Crevier 450-789-3427

acrevier@qc.aira.com

Direction générale

Brigitte Vachon 450-789-2489

Écoutez «**Bienvenue chez nous**», une émission d'information municipale sur les ondes de CJSO FM 101,7, le deuxième mercredi (semaine complète) du mois à 9h42 et à 15h27.

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Louis R. Joyal 450-789-2912

Brigitte Vachon cell.

450-880-0726

Urgence - Police - Incendie -

Ambulance: 9-1-1

Sûreté du Québec appel de service : 450-310-4141

Sécurité canine provinciale : 450-780-5668 ou 819-221-2033

Permis de construction, rénovation (mardi et jeudi am) 450-789-2489

Richard Saucier, inspecteur municipal 450-880-0712

Salle Léo-Théroux 450-789-2007

Bibliothèque municipale 450-789-2007

Maison des jeunes 450-789-2027

Centre communautaire 450-789-5353

Presbytère 450-789-2115

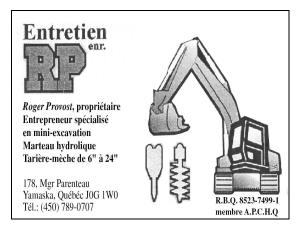
Vestiaire 450-789-2151

Caisse populaire Yamaska 450-746-4646

École intégrée de Yamaska 450-789-2124

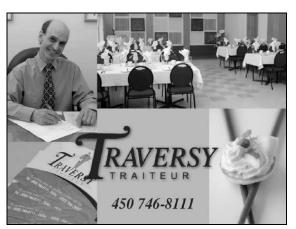
Bureau de poste 450 742-5564 poste 2001 ou 2006

CLSC du Havre 450-746-4545















Les Jeudis d'Azimut ... de retour dès le mois de mars!

Jeudi 3 mars à 18 h au Marine Cabaret :

ÉLAGE DIOUF, AKSIL Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

Jeudi 10 mars à 18 h au Marine Cabaret :

GILLES BÉLANGER, L'HOMME RAPAILLÉ EN CHANSONS

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

Jeudi 17 mars à 18 h au Marine Cabaret :

JAZZ DE VILLE

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

Jeudi 24 mars à 18 h au Marine Cabaret :

LADIES OF THE CANYON, HAUNTED WOMAN

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

Jeudi 31 mars à 18 h au Marine Cabaret :

JORDAN OFFICER
Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

Vendredi 11 mars à 20 h au Centre culturel de Sorel-Tracy:

Nadja (SUPPLÉMENTAIRE) COMPLET!

Coût: 28 \$ / VIP: 22,50 \$

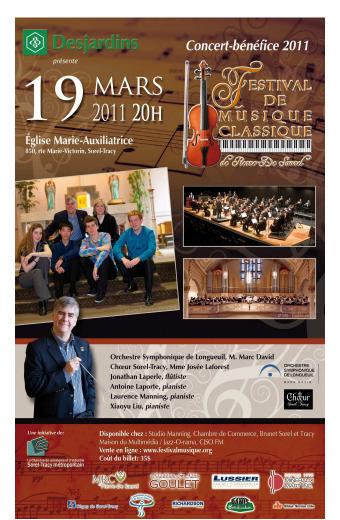
Vendredi 25 mars à 20 h au Centre culturel de Sorel-Tracy:

LES RENDEZ-VOUS AMOUREUX AVEC BRIGITTE PAQUETTE, MARIE-HÉLÈNE THIBEAULT, CHRISTIAN BÉGIN, CLAUDE PRÉGENT ET MICHEL MONTREUIL AU PIANO.

Coût: 20\$ / VIP: 16,50 \$

Pour réservations : 450.780.1118.

Pour connaître notre programmation complète, visitez-nous au www.azimutdiffusion.com



Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

Séance ordinaire du 10 janvier 2011

- La Municipalité de Yamaska a identifié trois priorités d'actions pour la Sûreté du Québec, soit :
 - Problématique de sécurité routière (zone écolière):
 - Problématique de criminalité;
 - Méfaits, drogues et problèmes sociaux.
- M. Bernard Le Page, conseiller municipal, est autorisé à assister au Colloque sur la sécurité civile qui se tiendra les 16 et 17 février 2011, à Saint-Hyacinthe.

Prenez note que M. Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment et en environnement sera absent les 1^{er} et 3 mars 2011.

POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

Le 21 mars prochain, la population de Yamaska est invitée à une rencontre qui aura lieu à la salle Léo-Théroux, de 19h à 22h. Il s'agit d'une soirée de consultation de la population en partenariat avec le Centre local de développement (CLD), la Corporation de développement communautaire (CDC) et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique nationale de la ruralité.

L'objectif de cette rencontre consiste à prendre le pouls de la population et à susciter des projets dans le cadre du Pacte rural. Vous serez invités à venir exprimer vos idées, vos besoins et vos attentes face au développement de votre municipalité. Des discussions en table ronde auront lieu durant lesquelles les citoyens seront invités à rêver de projets pour l'avancement de Yamaska.

Vous recevrez donc, dans les prochaines semaines, une invitation par la poste afin de vous inciter à participer à cette belle rencontre.

Diane De Tonnancourt, membre du Comité régional de la ruralité

Organismes

Comité des Fêtes

CONCOURS DE PHOTOS Vivre à Yamaska, entre champs et rivière...



Règles de participation :

Ce concours, débutant le 1^{er} février 2011 et se terminant le 5 août 2011, a pour objectif de valoriser le patrimoine, les paysages et l'habitat de la municipalité de Yamaska.

Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs résidents de Yamaska ou non. Il est ouvert à deux catégories de personnes; soit aux adultes ou aux moins de 18 ans.

Les photos doivent avoir été prises à l'extérieur.

Il y a trois sous-thèmes à exploiter :

- Patrimoine
- Faune et flore
- Scènes de vie

La participation au concours est gratuite. Chaque participant peut soumettre un maximum de 3 photos.

Pour être acceptées, les photos doivent être en couleurs ou monochromes. Le format doit être de 8 x 10 po (20 x 25 cm) sur un papier de qualité et sans artifice de présentation. De plus, les photos doivent être numérisées sur un disque compact (CD) en format JPG ou TIFF, avec une résolution d'image minimum de 300 DPI. Si les photos ne sont pas numérisées, elles ne seront pas retenues pour le concours.

Les photos devront être titrées et identifiées à l'endos avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du participant, ainsi que l'endroit et

Organismes

Comité des Fêtes (suite)

la date où la photo a été prise. La signature de l'auteur est requise et une autorisation de participation pour les mineurs. Si des personnes apparaissent sur la photographie, le participant doit fournir le consentement écrit de chacune d'elles ou de son parent pour sa publication.

Le participant ne peut soumettre une photographie ayant déjà été primée à un autre concours photographique.

La signature de la photo à l'endos de celle-ci constitue la cession, à titre gratuit et pour une durée indéterminée, d'une licence d'utilisation et de reproduction permettant à la municipalité de Yamaska d'utiliser et de reproduire de quelque façon que ce soit les photographies soumises au concours.

Toutes les photographies retenues seront exposées lors du FestiVété 2011.

Toute participation sous-entend l'acceptation des règlements ci-dessus.

Sélection :

La sélection sera effectuée par un jury de 3 membres sauf celle qui sera faite par le public lors du FestiVété.

Le concours ne sera valide que s'il y a un minimum de 30 photos présentées.

Le jury se réserve le droit d'annuler un prix dans une catégorie si le nombre de photos soumises est insuffisant dans celle-ci.

La municipalité ne retournera aucune photo présentée ou soumise.

Critères de sélection :

- Recherche et originalité;
- Respect du thème «Vivre à Yamaska, entre champs et rivière»;
- Qualité artistique de la photo (cadrage, composition, équilibre et lumière).

Prix à gagner :

- Prix du public, commandité par la municipalité de Yamaska, lors d'un vote public durant le FestiVété :
 - o Catégorie Adulte : 100.00\$
 - o Catégorie moins de 18 ans : 50.00 \$
- 1 Prix en argent ou en commandite pour chacun des sous-thèmes (maximum de 6 prix au total).

Expédition des photographies :

La date limite est le 5 août 2011.

Les photographies présentées seront acheminées ou envoyées à l'adresse suivante :

«Concours de photographie» a/s Manon Joyal 34, rue J.-B. St-Germain Yamaska, Québec, J0G 1W0

En téléphonant à l'avance, au 450-789-5218, vous pouvez également acheminer vos photographies à cette même adresse.

La municipalité ne sera pas tenue responsable pour les inscriptions perdues, incomplètes ou mal acheminées. Cependant, les organisateurs prendront le plus grand soin des œuvres mais déclinent toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol lorsque celles-ci seront exposées.

3



Sûreté du Ouébec MRC de Pierre-De Saurel



Piratage informatique

Définition

Le piratage informatique est le fait de pénétrer un système informatique sans autorisation dans un but malveillant. Ceci inclut les copies:

- de listes d'employés
- de données
- de logiciels
- de renseignements personnels
- ou de toute autre information non autorisée

Conseils

Protégez votre ordinateur avec un pare-feu (firewall). Celui-ci empêche les piratages (intrusions) dans votre ordinateur personnel ou sur un réseau informatique.

- Ne divulguez jamais vos renseignements personnels sur Internet.
- Installez un bloqueur de fenêtres intempestives (pop up).
- Installez un logiciel antivirus.
- Faites des mises à jour régulières de votre logiciel antivirus.
- Choisissez un mot de passe, alphanumérique de préférence, et changez-le régulièrement.

Voici deux exemples de piratage informatique :

Cas nº 1

Vincent (prénom fictif) est un mordu de musique et en télécharge beaucoup sur Internet. Toutefois, sa connexion Internet est limitée en quantité de téléchargement. Il a donc envoyé un courriel à plusieurs personnes au hasard, courriel qui contenait un virus lui permettant de prendre le contrôle de leur ordinateur. En prenant le contrôle des autres ordinateurs. Vincent peut télécharger davantage de musique.

Cas n° 2

Étienne (prénom fictif) travaillait depuis plusieurs années dans une compagnie d'assurances. Toutefois, pour cause de compressions budgétaires, son patron a dû le congédier. Mécontent de la situation, Étienne a décidé de se venger. De son ordinateur personnel, il a effectué des connexions non autorisées sur le site de l'entreprise. Il a modifié des données dans plusieurs dossiers et en a même supprimé quelques-uns.

Soyez toujours prudent lorsque vous naviguez sur Internet!

Agente Lucie Poirier Sûreté du Québec - MRC de Pierre-De Saurel

Chronique santé



Le rhume et la grippe

L'hiver est arrivé et la saison du rhume et de la grippe aussi. Je vous ai préparé ce qui suit afin de vous informer et vous aider ainsi à faire la différence.

Le Rhume

Un rhume dure entre 3 et 4 jours, mais peut aller jusqu'à 10 jours. Un adulte peut en avoir 1 ou 2 par an et un enfant de 5 à 8!

Les premiers symptômes du rhume sont :

- Fatique
- Éternuements, toux
- Écoulement nasal

De plus, vous pouvez faire une légère fièvre de 1 à 2 degrés de plus que la normale, avoir des maux de tête, de gorge ou avoir la gorge sèche.

La Grippe

La grippe ou influenza débute soudainement et envahit tout le corps. La fièvre peut atteindre 40° avec les symptômes suivants :

- Sensation de faiblesse et de fatique
- Toux sèche et écoulement nasal
- Frissons, fièvre qui peut durer de 3 à 5 jours
- Douleurs musculaires, maux de tête sévères

La sensation de faiblesse et de fatigue et même la toux peuvent durer jusqu'à 3 semaines.

Aucun traitement ne quérit le rhume ou la grippe. Vous pouvez traiter vos symptômes par :

- Le repos
- De l'acétaminophène
- Du sirop antitussif
- Une bonne hydratation

Les antibiotiques ne sont pas efficaces contre les virus, ils sont prescrits seulement dans le cas d'infection bactérienne.

Ne pas oublier que le lavage des mains reste le meilleur moyen de limiter la propagation des virus.

PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Trucs et astuces

Par quelques gestes simples, il est possible de diminuer votre consommation d'eau. Sans modifier beaucoup nos habitudes ou l'équipement en place, nous pouvons réduire d'au moins 40 % notre consommation d'eau à la maison et au travail. Voici quelques trucs et astuces qui vous permettront d'être plus bleu au quotidien :

À l'intérieur

Placez un pichet d'eau au réfrigérateur. Vous éviterez ainsi de laisser couler l'eau pour qu'elle devienne froide.

Laver les fruits et les légumes dans un évier partiellement rempli d'eau et vous économiserez jusqu'à 5 litres d'eau chaque fois.



déchets Compostez alimentaires à la place de les jeter dans le broyeur. Vous économiserez beaucoup d'eau et vous aurez un bon engrais pour votre jardin.

Installez un aérateur à faible débit à votre robinet. Vous réduirez de 50 % le débit sans perte de pression.

Prenez une douche de 5 minutes au lieu de 15 minutes, vous économiserez jusqu'à 200 litres d'eau.

Fermez l'eau lorsque vous vous brossez les dents, lavez le visage ou rasez, vous économiserez ainsi jusqu'à 12 litres d'eau chaque minute.



Installez une laveuse à haut rendement et vous économiserez jusqu'à 80 litres d'eau par brassée.

Remplacez vos toilettes ordinaires par un modèle à faible débit, vous économiserez jusqu'à 11 000 litres d'eau chaque année.

Vérifiez que le réservoir de votre toilette ne fuit pas. Versez du colorant alimentaire dans le réservoir et si l'eau de la cuvette se colore, il y a une fuite!

Ne jetez pas l'eau lors du nettoyage de votre aquarium, utilisez-la pour arroser vos plantes. Il s'agit d'un bon engrais puisqu'elle est riche en azote et en phosphore.

Cuisinez en remplaçant de temps à autre la viande par un substitut végétal, vous économiserez ainsi iusqu'à 5 000 litres d'eau par kilo de viande remplacé.

Imprimez vos documents recto-verso et utilisez les feuilles des deux côtés, vous économiserez ainsi 10 litres d'eau par feuille.

Source:

www.reseau-environnement.com/peep

Nos citoyens à l'honneur

Nous offrons à Mme Denise Vaillancourt Villiard nos plus sincères souhaits pour une retraite bien méritée. Elle a consacré plus de 25 ans de loyaux services à la communauté de Yamaska à titre de maître de poste. Bonne retraite Denise!

En attendant que Postes Canada nous attribue quelqu'un en permanence, le service de poste est localisé dans l'édifice de l'ancienne caisse populaire.

Pour informations: 450 742-5564 poste 2001 ou 2006

Diane De Tonnancourt

9

Organismes

Comité des Fêtes (suite)

Les règlements et les critères de ce concours se retrouvent sur le site internet de la municipalité www.yamaska.ca, sous la rubrique «Activités».

Pour informations supplémentaires, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Manon Joyal: 450-789-5218

Diane De Tonnancourt: 450-789-2897

Info Biblio

Avis important à tous les usagers de la Biblio

Un nouveau règlement s'applique pour les nouveaux membres. Lors de l'inscription, l'abonné pourra emprunter un seul document pour une période de 3 semaines et ce, durant 3 mois. Par la suite si l'abonné respecte les règles de fonctionnement, il pourra emprunté 6 documents, tel que mentionné dans le règlement.

La gagnante du dernier tirage d'un bon d'achat de 25 \$ chez Renaud-Bray est Geneviève Laplante. Félicitations!

Mesdames Céline Lamarche et Charlie-Kate Gariépy se sont jointes à notre équipe de bénévoles depuis le début de l'année 2011. Nous vous souhaitons la bienvenue parmi notre équipe.

Merci aux abonnés et à tous les bénévoles pour votre appui! Bienvenue à votre bibliothèque!

Thérèse D'Aoust, responsable bénévole

Âge d'Or

Inspirez à pleins poumons! Sentez-vous les effluves printaniers vous chatouiller les narines? Eh oui! C'est bien vrai! Mars est là, et malgré que le 0°C s'accroche encore, et malgré les averses et la neige, il prépare en secret le printemps. Déjà la sève se réveille et commence à revigorer les arbres et surtout nos érables. La fièvre hâtive des sucres nous envahit progressivement et en ce qui concerne notre club, nous succomberons à la tentation le **jeudi, 31 mars, au Pavillon de l'Érable de St-Jude.** Réservez votre place auprès d'Huguette au 450-789-2035.

Auparavant, nous évacuerons notre trop-plein d'énergie à la soirée de danse du 18 mars, à la salle Léo-Théroux aux accords de la musique d'Yvon Daunais. Prix de présence et buffet de fin de soirée seront aussi de la partie. Bienvenue à tous!

Le déjeuner-rencontre du mois de mars aura lieu le mardi 29, au restaurant Comme Chez-Soi à St-François-du-Lac. Il sera suivi de baseball-poche, de 10h à 11h30, à la salle communautaire du 137, rue Principale à Yamaska ainsi que de cartes et billard et en après-midi, après un léger buffet froid, ce sera bingo, cartes, billard et pause-santé. Bienvenue à tous nos membres et membres-amis.

La FADOQ organise, encore cette année, ses Jeux des Aînés et nous sommes intéressés à participer à certains tournois tels baseball-poche qui aura lieu le 14 avril, à Contrecoeur, les cartes, le 21 avril, à St-Césaire et les grosses quilles, le 12 mai, à Granby. Les inscriptions doivent se faire en mars soit, le 18 mars pour le baseball-poche et le 25 mars pour les cartes.

Organismes

Âge d'Or (suite)

Quant aux grosses quilles, c'est le 15 avril qui est la date limite pour s'inscrire. Les personnes intéressées doivent donner leur nom au plus tôt à Huguette au 450-789-2035.

Sincères remerciements à notre nouveau commanditaire CRÉATIF CONCEPT, propriété de Éric Bélisle, situé au 216, rue Principale, à Yamaska (450-789-0373) qui a réalisé le lettrage sur nos nouveaux jeux de baseball-poche. Spécialiste d'enseignes sculptées, enseignes Dibond 3d, lettrage, impression numérique, etc., n'hésitez pas à faire appel à ses compétences. Visitez le site internet www.creatifconcept.net pour en savoir plus.

Ouf! Où avais-je la tête? C'était la fête de Gertrude Lambert le jour de notre dernier déjeuner-rencontre et nous en avons profité pour lui souhaiter <u>BONNE FÊTE</u> des dizaines de fois. On ne voulait surtout pas qu'elle se sente oubliée. «Ma chère Gertrude, c'est à ton tour ...»

Yolande Légaré Club Fadoq St-Michel d'Yamaska

Afeas

MARCHER VERS L'ÉGALITÉ

Souper à la Cabane à Sucre : Bien se sucrer le bec!



Au moment de rédiger l'article pour le journal du mois de mars, il nous est impossible de vous informer sur la date de l'activité de la cabane à sucre. Le 22 février dernier, l'activité du mois a été tenue dans le cadre de la St-Valentin. Madame Maryse Pépin, de Drummondville, a été la conférencière invitée et nous a entretenu sur un sujet passionnant : «L'Amour et l'Amitié».

Simultanément, nous contactons nos membres, afin de les inviter ainsi que leurs amies, à assister au magnifique «Gala Excellence au Féminin» du 4 mars prochain. Nous sommes fières de présenter deux candidates de choix. Il s'agit de Mme Isabelle Dubuc, dans la catégorie FAMILLE et dans le cadre du 25^e anniversaire de la Journée Internationale des femmes, nous présentons Mme Jacqueline St-Germain, BÂTISSEUSE, grande dévouée bénévole.

Toutes ces activités demandent beaucoup d'énergie, mais nous sommes heureuses de travailler à rendre ces rencontres agréables et intéressantes pour toutes nos membres, leurs conjoints et amis. Nous reprendrons notre souffle en début de mars en vue de l'organisation de l'activité de la cabane à sucre. Sous peu, nos téléphonistes vous contacteront.

Recrutement

Nous vous invitons à intéresser une connaissance, une amie, une voisine, à se joindre à notre équipe dynamique qui travaille sans relâche à l'organisation de nos rencontres qui se veulent variées, autant informatives, divertissantes qu'amusantes mais toujours de bon goût.

Organismes

Afeas (suite)

Je vous offre un poème :

Mars ... de neige et de printemps Le merle moqueur sifflote sa chanson Reprenant en écho les trilles du pinson. Crocus et jonquilles fêtent leurs épousailles Sous la bénédiction d'un vieil épouvantail.

Nicole Bouchard Rédactrice pour le comité de l'Afeas Yamaska

Vie paroissiale à Saint-Michel d'Yamaska

La nouvelle paroisse

En janvier 2010, le diocèse a publié un Guide pour la création d'une nouvelle paroisse. Le Comité de travail, mandaté par Monseigneur l'évêque et formé de deux représentants de chacune des six paroisses du secteur et de la mission s'est réuni à nouveau, cette fois à Saint-David, pour mieux s'approprier le document du diocèse, en particulier ce chapitre intitulé : « La nouvelle paroisse ». A regarder de près ce chapitre, on saisit très vite, qu'une nouvelle image de la paroisse apparaîtra avec la création de la nouvelle paroisse. Le fondement de cette nouvelle paroisse tourne autour de cette idée : « La paroisse est l'Église pour tout, pour tous et par tous. » En mots de tous les jours, cela signifie chaque chrétien doit prendre le large pour aller à la rencontre des autres et reprendre en main ce qui lui revient de droit : Annoncer Jésus Christ là où les humains sont, c'est-à-dire en dehors des églises et de l'Église.

Fête de l'amour à Saint-Michel d'Yamaska

Elle aura lieu le dimanche, 25 septembre et soulignera les anniversaires de mariage, multiple de cinq. La Fête de l'amour est aussi fête paroissiale où tous et toutes sont invités à participer à une célébration qui veut favoriser notre sentiment d'appartenance à une paroisse que nous désirons dynamique et fière, comme ses paroissiens et paroissiennes.

Vers la célébration de la confirmation :

Au moment d'écrire ces lignes, près d'une quinzaine de jeunes de nos trois paroisses, formant l'unité pastorale « Les Blés d'Or », suivent des rencontres préparatoires vers la célébration de la confirmation qui aura lieu en juin prochain. Ces jeunes sont accompagnés dans leur préparation de leurs parents ainsi que de quatre animatrices : Mmes Lise Daigneault, Aline Tessier, Line Desrosiers et Véronique Salvas. Au nom des jeunes, de leurs parents, des paroissiens et paroissiennes, je les remercie sincèrement pour ce service qu'elles rendent à nos communautés chrétiennes.

À titre d'information :

La Fête de Pâques, cette année, se célébrera le dimanche 24 avril. Pâques est célébrée le dimanche qui suit la pleine lune du printemps. Comme la dernière pleine lune du mois de mars a lieu le 17 mars, donc avant le printemps et que la prochaine pleine lune aura lieu le dimanche 17 avril, 1ère pleine lune du printemps, c'est donc le dimanche le 24 avril qu'on célébrera Pâques. C'est ce qui explique pourquoi la fête de Pâques se déplace entre le 25 mars et le 24 avril, dépendant de la première pleine lune du printemps.

Lionel Emard, ptre-curé